



NOTRE DAME DE
BELLECOMBE
STATION VILLAGE
SAVOIE MONT-BLANC

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT 2025-2026

Garderie saisonnière
337 rue de Savoie
73590 Notre-Dame de Bellecombe
☎ 04 79 31 75 64

Mairie
285 rue de Savoie
73590 Notre-Dame de Bellecombe
☎ 04 79 31 61 91
accueilmairie@notredamedebellecombe.fr
www.notredamedebellecombe.fr

I. L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Pour des raisons de sécurité, la présence simultanée de deux personnes est obligatoire quel que soit le nombre d'enfants accueillis.

L'équipe professionnelle est composée comme suit :

Une responsable titulaire d'un diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

Elle a pour mission :

- D'accueillir les familles et les enfants
- De rester garante du bon développement de chaque enfant et de veiller à l'épanouissement de chacun
- D'encadrer et d'organiser le travail de l'équipe (animation, repas, entretien des locaux...)
- De veiller au respect de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- D'assurer la continuité de service par délégation à ses collègues

Une auxiliaire de puériculture

Elle a pour mission :

- D'accueillir l'enfant et sa famille
- De veiller à son bien-être, à sa sécurité et au respect de son rythme
- D'organiser des jeux et des activités
- D'assurer par délégation la continuité de la fonction de direction. Cette délégation est soumise à une expérience professionnelle validée par les services de la Protection Maternelle et Infantile du département de la Savoie.

Un médecin référent santé

Il a pour mission :

- D'assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel
- De veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène générales et des dispositions à prendre en cas de maladies contagieuses ou d'épidémies ou d'autres situations dangereuses pour la santé
- D'organiser les conditions de recours au service d'aide médical d'urgence.

II. LES MODALITÉS D'OUVERTURE DE LA STRUCTURE

Horaires et jours

À partir du 21 décembre 2025 jusqu'au 13 mars 2026 : du dimanche au vendredi

- Vacances scolaires de Noël : de 9h00 à 16h45
- Vacances scolaire d'hiver : de 9h00 à 17h15
- Hors vacances scolaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45 ; 17h15 à partir du 08 mars 2026

Age des enfants

La garderie accueille des enfants en vacances âgés de 3 ans à 5 ans (jusqu'à la veille du 6ème anniversaire).

Capacité d'accueil

La structure accueille jusqu'à 12 enfants.

III. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Avant leur séjour, les parents remplissent un dossier

- sur le site de la mairie : [notredamedebellecombe.fr/tourisme et loisirs/garderie saisonnière](http://notredamedebellecombe.fr/tourisme-et-loisirs/garderie-saisonniere)
- ou par courrier : mairie - 285 rue de Savoie (73590) Notre Dame de Bellecombe.

Le dossier d'inscription

Il est rempli pour chaque enfant et est composé :

- d'une fiche de réservation à télécharger sur le site
- de la copie du livret de famille
- de la copie des pages vaccinations du carnet de santé (l'enfant doit être à jour des vaccinations selon le calendrier vaccinal officiel en cours)

Une inscription de dernière minute est possible.

Elle se fera dans les locaux de la garderie.

Les parents devront être en possession du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant et rempliront une fiche de renseignements.

Toute réservation se fait sous réserve de place disponible

IV. LES MODALITÉS D'ACCUEIL DE L'ENFANT

Matinée	9h00 - 12h30
Midi (en période de vacances scolaires)	12h30 - 14h00
Après-midi	14h00 - 16h45 ou 17h15

Les enfants sont accueillis en fonction des besoins de la famille et des disponibilités de la structure.

Cela peut-être :

- demi-journée : matin et/ou après-midi
- demi-journée + temps du repas (en période de vacances scolaires)
- journée

Il peut également y avoir une organisation avec des cours de ski à l'École de Ski Français, dans ce cas :

- l'inscription (forfait ESF + garderie) se fait auprès de l'ESF (☎ 04.79.31.62.04)
- les enfants suivent un cours de ski et passent l'autre demi-journée à la garderie
- les moniteurs de l'ESF assurent l'accompagnement des enfants à la garderie
- le personnel de la garderie aide les enfants pour l'habillage et le déshabillage dans le vestiaire
- pour les enfants qui vont au cours de ski le matin, les parents apporteront les affaires de ski directement à la garderie et pourront aussi laisser leurs consignes.

V. L'ADAPTATION DE L'ENFANT

Afin de faciliter l'adaptation de l'enfant, les parents seront invités à entrer dans la structure avec leur enfant. Ce sera un moment pour prendre connaissance des lieux, des jeux et des personnes.

Le parent pourra s'installer dans la salle de jeux pour remplir la feuille de renseignements.

Ce temps d'accueil dépendra du comportement de l'enfant et sera important le ou les premiers jours.

L'équipe devra s'adapter chaque semaine en fonction des besoins des enfants, afin de veiller à ce qu'il n'y ait pas trop d'adultes en même temps dans la structure.

VI. INADAPTATION DE L'ENFANT

Vu le comportement de l'enfant, l'équipe se réserve le droit d'informer les parents des difficultés de celui-ci. La responsable décidera de ne pas accueillir l'enfant si celui-ci ne s'adapte pas (pleurs importants, comportement apathique, absence de communication avec l'adulte...).

VII. CONDITIONS D'ARRIVÉE ET DE DÉPART DES ENFANTS

Horaires d'arrivée et de départ

Chaque parent est libre de choisir les horaires d'arrivée et de départ dans son créneau horaire réservé.

Personnes autorisées

L'enfant est confié à ses parents ou toute personne majeure autorisée mentionnée sur la fiche de renseignements.

Cette personne autorisée est présentée au personnel de la garderie ou doit être munie d'une pièce d'identité.

Respect des horaires

Les parents doivent respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement.
En cas de retard, une pénalité de 10 € sera demandée.

VIII. LES MODALITÉS PRATIQUES

L'enfant sera muni d'un sac contenant :

- Des **vêtements de rechange**
- Des **couches et lingettes** si concerné
- Des **pantoufles** éventuellement
- Le **doudou** (tissus, peluche, sucette...) qui réconforte car à la montagne tous les repères changent : « la neige ça glisse, l'appartement est nouveau, les grands mettent des casques, les dames de la garderie sont des inconnues... »
- Une **collation** pour le matin et un **goûter** pour l'après-midi, pour la convivialité entre amis et pour reprendre des forces
- Un **repas** si l'enfant est présent entre 12h30 et 14h00 (plat, laitage, dessert...)

Il est préférable que le plat à réchauffer soit conditionné dans une boîte hermétique en verre.

Afin d'éviter toute rupture de la chaîne du froid, il est souhaitable de transporter les aliments dans un sac isotherme.

Les repas sont réchauffés au four à micro-ondes, aucun « reste » ne sera rendu.

**Afin d'éviter toute erreur ou confusion,
nous remercions les parents de noter les effets et repas de leurs enfants**

Autres fournitures

- **Tenues confortables** : pour leur bien-être, il est préférable que l'enfant porte des tenues souples (type survêtement...) et peu délicates (risque de tâches ou de salissures)
- **Sorties** : vêtements pour la neige, bottes, bonnet, gants, lunettes de soleil, crème solaire
- **Effets personnels** (bijoux, jeux...) : la garderie sera déchargée de toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol.

IX. LA JOURNÉE TYPE

À partir de 9h	Accueil des familles / jeux libres
Vers 10h	Collation pour reprendre des forces et partager un moment autour de la table
De 10h15 à la fin de matinée	Jeux libres / activités proposées
De 11h45 à 13h30	Repas 1 à 2 services en fonction de l'âge de l'enfant et de son « programme ski »
De 12h30 à 13h45	Sieste en fonction de l'âge de l'enfant et de son « programme ski »
De 13h45 à 16h	Sieste / départ pour le ski / jeux libres / activités proposées
À 16h	Goûter
De 16h15 à 16h45 ou 17h15	Jeux libres / accueil des parents et transmission avant le départ

X. LES ACTIVITÉS ET LES SORTIES

La structure propose différents « coins » à disposition permanente des enfants : dinette, poupées, voitures, bibliothèque, activités manuelles...

Des animations leur sont également proposées dans la journée :

- Activités motrices : parcours, rondes...
- Activités sensorielles et créatives : pâte à modeler, atelier peinture, jeu de transvasement...
- Lecture d'album et temps de chansons...

Elles se déroulent dans les locaux de la garderie.

Les activités peuvent aussi s'organiser à l'extérieur : piste de luge, jeux dans la neige. Les sorties sont conditionnées par la météo, le nombre et l'âge des enfants présents.

XI. LA SANTÉ – LA SÉCURITÉ

L'ensemble des procédures sont consignées dans un protocole médical, établi par le médecin de la structure et la responsable.

La garderie accueille les enfants en bonne santé.

En cas de maladie en cours de journée, les parents sont prévenus et en fonction de l'état de l'enfant, devront venir le chercher.

Médicaments

Aucun médicament (homéopathie, allopathie...) ne peut être administré à l'enfant par l'équipe, hormis un médicament antipyrétique.

Les parents doivent informer les professionnelles en cas d'administration d'un médicament contre la fièvre avant l'arrivée de l'enfant.

En cas de fièvre

- à 38° : les parents sont informés
- à 38°5 : la fièvre est traitée avec du « Doliprane » selon le protocole.

En fonction de l'état général de l'enfant, les parents peuvent être sollicités pour venir chercher leur enfant

Traitement de l'enfant

En cas de traitement prescrit par le médecin de l'enfant, la structure ne prend pas en charge la médication. Il est donc demandé aux parents de veiller à ce que le médicament soit prescrit pour permettre la fréquentation de la garderie.

En cas de maladie chronique

Le traitement doit être équilibré, il n'y a pas de prise médicamenteuse prévue à administrer à la garderie.

Obligation vaccinale

L'enfant doit être à jour des vaccinations selon le calendrier vaccinal en vigueur.

XII. LES MODALITÉS D'INTERVENTION MÉDICALE EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, l'équipe appelle en première intention **le 15 (SAMU)**, à défaut le médecin référent de la garderie et joint les parents.

XIII. TARIFS ET MODE DE RÈGLEMENT**Tarifs**

Demi-journée	35,00 €
Demi-journée + temps de midi	45,00 €
Matin et après-midi	60,00 €
Journée	70,00 €
Forfait 6 matins et après-midis	250,00 €
Forfait 6 journées	300,00 €
Supplément frais de garde de 12h30 à 14h00	10,00 €
Pénalité pour retard	10,00 €

Le repas est fourni par les parents

Mode de Règlement

Dès réception du dossier complet, un avis des sommes à payer sera envoyé à l'adresse mail renseignée lors de la réservation. Le règlement sera effectué :

- par carte bancaire : se rendre sur le site internet de la mairie www.notredamedebellecombe.fr, onglet « Nos services », rubrique « démarches administratives – paiement en ligne » ou sur le site www.payfip.gouv.fr et compléter les informations disponibles en bas de l'avis des sommes à payer (Identifiant de la Collectivité et référence paiement internet par CB).
- par chèque : à l'ordre du Trésor Public
- en espèces : uniquement pour les réservations de dernière minute effectuées à la garderie.

Le remboursement se fait uniquement sur présentation d'un certificat médical

XIV. L'ENGAGEMENT DES PARENTS

Les parents prennent connaissance du présent règlement de fonctionnement lors de l'inscription et s'engagent à en respecter les termes et à s'acquitter des participations financières demandées.